

## CP - Fonctionnement des établissements nautiques cet été

La piscine Aqualia, le stade nautique de Colmar et la base nautique de Colmar-Houssen seront ouverts simultanément cet été. Dix sauveteurs et sauveteuses aquatiques supplémentaires ont été recrutés pour la saison estivale.

### Piscine Aqualia

**7 rue du Pigeon - 68000 Colmar**

[colmar.fr/aqualia](http://colmar.fr/aqualia)

### Horaires durant la saison estivale 2026

**Du samedi 13 juin au dimanche 23 août**

- Lundi : Fermé
- Mardi : 12h - 19h
- Mercredi : 12h - 19h
- Jeudi : 12h - 19h
- Vendredi : 12h - 19h
- Samedi : 12h - 19h
- Dimanche : Fermé

L'Espace bien-être (sauna, sanarium, hammam, etc.) ne sera pas ouvert durant la saison estivale.

### Stade nautique

**15 rue Robert Schuman - 68000 Colmar**

[colmar.fr/stade-nautique](http://colmar.fr/stade-nautique)

Les bassins extérieurs et les diverses installations seront accessibles au public, offrant un lieu idéal pour se détendre, nager et profiter du soleil en famille ou entre amis.

Le stade nautique restera ouvert jusqu'au dimanche 6 septembre inclus.

### Horaires durant la saison estivale 2026

**Du samedi 13 juin au dimanche 6 septembre**

- Lundi : 10h à 19h
- Mardi : 10h à 19h
- Mercredi : 10h à 19h

- Jeudi : 10h à 19h
- Vendredi : 10h à 19h
- Samedi : 10h à 19h
- Dimanche : 10h à 19h

**Base nautique de Colmar-Houssen**  
**37 rue Denis Papin - 68000 Colmar**

La base nautique de Colmar-Houssen a débuté sa saison estivale le mercredi 20 mai et sera ouverte jusqu'au 27 septembre.

La plage de 380 mètres de long, son plan d'eau et son espace arboré sont le lieu idéal pour faire trempette, se relaxer ou s'amuser. Plusieurs activités ludiques y sont proposées comme les locations de paddles et de pédalos, le beach volley et les structures gonflables de l'aquaparc (à partir du mois de juin).

**Horaires et informations :** [agglo-colmar.fr/base-nautique](http://agglo-colmar.fr/base-nautique)

### À propos

La Ville de Colmar et Colmar Agglomération gèrent trois établissements nautiques : Aqualia, le stade nautique et la base nautique de Colmar-Houssen.

Durant la période estivale, des aménagements sont opérés afin que ces équipements restent ouverts à un large public dans des conditions optimales de sécurité.

La Ville participe ainsi au financement de la formation de candidats et candidates au Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et aux Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1), qui sont remboursés après 60 jours de travail effectué.

#### **CONTACT PRESSE**

Cécile Walschaerts  
Attachée de presse  
cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
colmar.fr/espace-presse